



Service : Marchés Publics
J.N.V / NAB
DC2026-040

Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le 11/08/2026
ID : 059-215903832-20260701-DC_2026_040-AU

Républ

Département du Nord

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2025-02

Objet : PRODUCTION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE AVEC MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LA DISTRIBUTION DE REPAS

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-7

Vu la délibération n° 26-50 en date du 11 juin 2026 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant la modification non substantielle du marché relative à l'indice de révision des prix

DÉCIDE

La prise en compte de la modification de l'indice de révision des prix, faisant suite à la disparition de l'indice mentionné dans le CCAP.

L'indice 001762317 est remplacé par l'indice 011813387 publié par l'INSEE.

Cette modification ne produit pas d'impact financier sur le marché.

Tous les lots relatifs à ce marché 2025-02 sont concernés par cette modification d'indice de révision des prix.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 01 juillet 2026

Le Maire,

Jean-Noël VERFAILLIE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 11/08/2026
et de la publication le 11/08/2026